

3.2 ANALYSER LES AUTRES POSTES D'UN ATELIER CAPRIN LAITIER

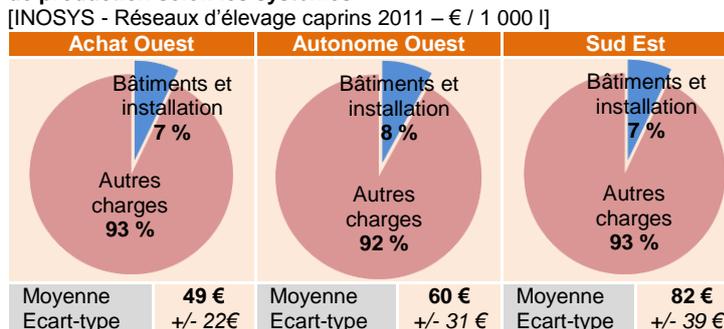
Repères pour réaliser un diagnostic Coût de production

3.2b ANALYSER LE POSTE BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS

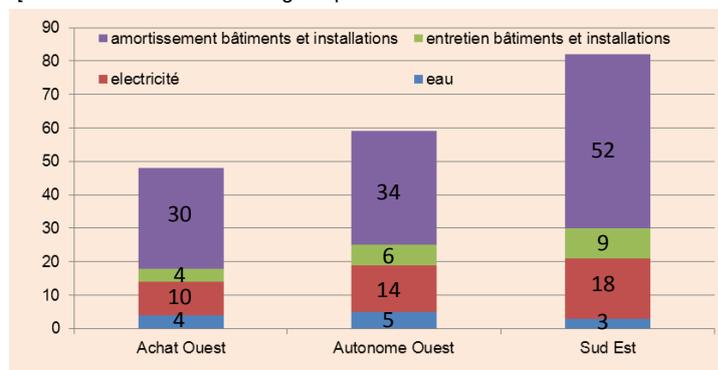
Il représente 8% du coût de production des ateliers laitiers caprins et 60 €/1000 litre en moyenne en 2001. Il comprend des charges variables : eau, électricité et entretien du bâtiment, des amortissements : des bâtiments d'élevage, de l'équipement de traite, des aménagements intérieurs (cornadis, Feed Car...), du stockage de fourrage, de matériel, d'effluents.



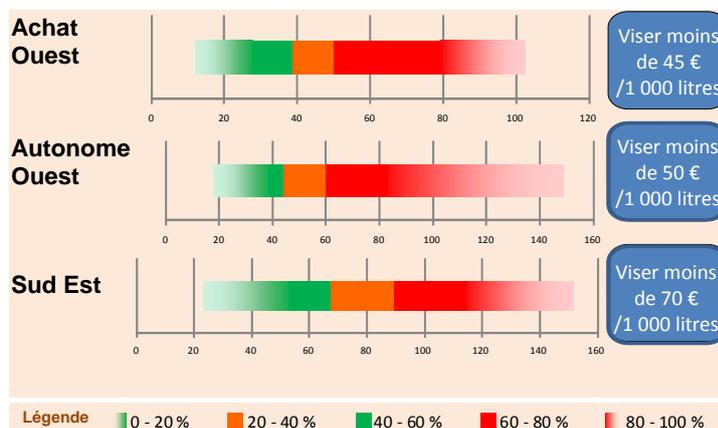
> Figure 1 : poids du poste « bâtiments et installation » dans le coût de production selon les systèmes
[INOSYS - Réseaux d'élevage caprins 2011 – € / 1 000 l]



> Figure 2 : Composition du poste « bâtiments et installations » selon les systèmes
[INOSYS - Réseaux d'élevage caprins 2011 – € / 1 000 l]



> Figure 3 : Variabilité observée selon les systèmes et repère proposé
[INOSYS - Réseaux d'élevage caprins 2011 – € / 1 000 l]



Le coût de ce poste est très tributaire du cycle de vie de l'exploitation notamment de la date d'investissement et du choix des investissements. L'analyse des chiffres doit être faite en lien avec l'efficacité du travail et la capacité d'accueil d'animaux supplémentaires dans le bâtiment existant.

Ce coût est aussi lié à la situation individuelle de l'exploitation pour l'eau (prix du m3, possibilité de forage)

Précisions méthodologiques

Attention : les amortissements des équipements d'élevage sont souvent regroupés avec les amortissements du matériel dans les comptabilités



Résultats nationaux

DIAGNOSTIC DU POSTE « BATIMENT ET INSTALLATIONS » ET LEVIERS D'ACTION

- Les consommations en eau (volume et prix). La consommation d'eau comprend l'eau de boisson des chèvres et chevrettes ainsi que l'eau de nettoyage de la salle de traite. 5,5 litres d'eau sont en moyenne consommés par litre de lait produit (Source : Consommation d'énergie, d'eau et gestion des déchets en exploitations caprines, Collection THEMA, INOSYS - Réseaux d'élevage pour le conseil et la prospective). L'impact économique est avant tout lié au coût de l'eau. Avec un prix de l'eau élevé, les forages sont plus vite rentabilisés. La consommation d'eau est également très variable : ration à base de fourrage sec, fuites d'eau...
- Les consommations en électricité (volume et prix du kW). Ce qui explique les variations : séchage en grange, ventilation de la laiterie, entretien du tank, réglage du chauffe-eau, chauffage chevreaux, ...Les équipements pouvant permettre des économies d'énergie sont le prérefroidisseur et le récupérateur de chaleur (à étudier en fonction du litrage produit et de sa répartition dans l'année).
- L'amortissement des bâtiments et équipements, évaluation des besoins d'investissements (problèmes de vétusté, de capacité productive ou d'efficacité du travail). Dans le contexte actuel, un investissement neuf de l'ensemble de l'équipement pour le troupeau implique un coût de production « bâtiment » positionné dans le niveau élevé des repères proposés. Cette situation peut être particulièrement à risques, en particulier pour les systèmes les plus spécialisés.

CONTACTS

Inosys - Réseaux d'élevage caprin

Nicole Bossis

Bretagne, Pays de la Loire,
Poitou-Charentes, Centre,
Limousin
Tél. : 05 49 44 74 94
Fax : 05 49 46 79 05
@ : nicole.bossis@idele.fr

Emmanuelle Caramelle-Holtz

Aquitaine, Midi-Pyrénées
Tél. : 05 61 75 44 36
Fax : 05 61 73 85 91
@ : emmanuelle.holtz@idele.fr

Catherine de Boissieu

Aquitaine, Midi-Pyrénées
Tél. : 05 61 75 48 30
Fax : 05 61 73 85 91
catherine.deboissieu@idele.fr

Christine Guinamard

Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Languedoc-Roussillon,
Rhône-Alpes,
Bourgogne,Auvergne
Tél. : 04 92 72 32 08
Fax : 04 92 72 73 13
@ : christine.guinamard@idele.fr

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été mis à jour dans le cadre d'une action financée par FranceAgriMer et par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (CasDAR).



Août 2014

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris CEDEX 12 - www.idele.fr –
PUB IE : 00 14 502 024 - Crédits photos : Institut de l'Élevage – Chambres d'Agriculture